

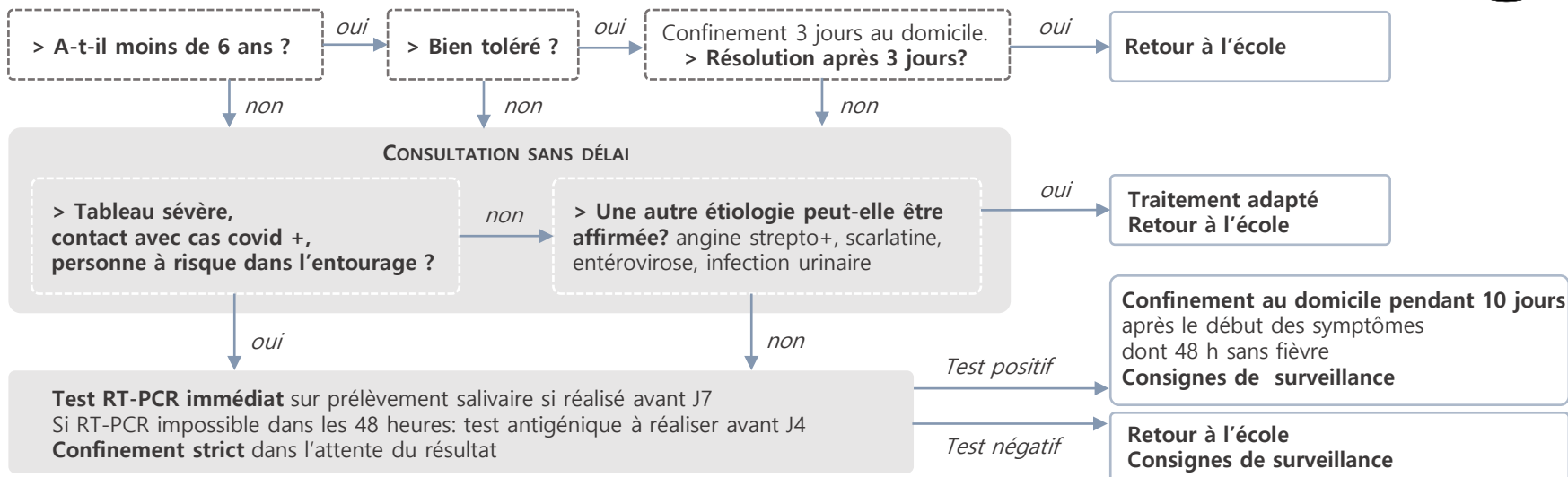


# Covid-19 : Prise en charge d'un enfant

Version au 13 décembre 2021

## Enfant ayant des symptômes

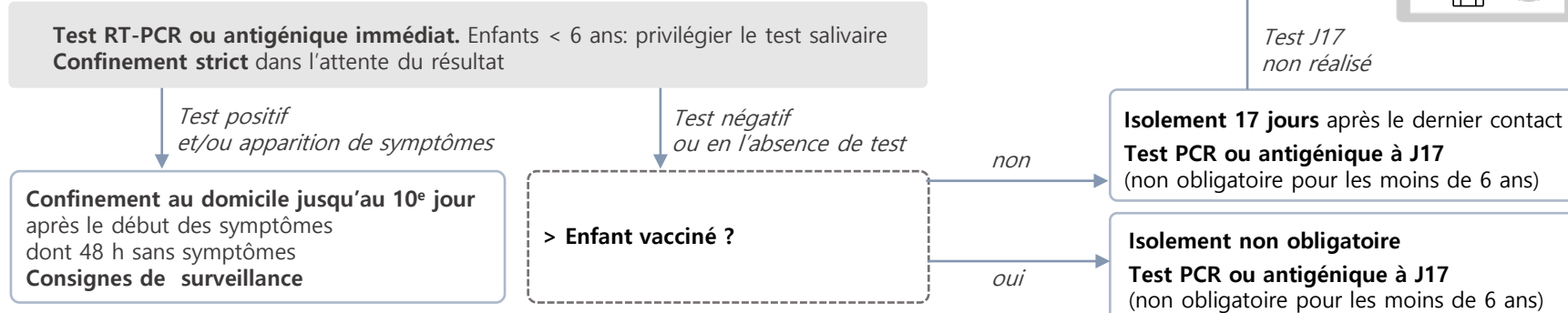
Fièvre, toux, myalgies, asthénie inexpliquée, céphalées inhabituelles, anosmie sans rhinite associée, agueusie, altération de l'état général, diarrhée, fièvre isolée chez l'enfant de moins de 3 mois.



## Enfant asymptomatique cas contact au domicile

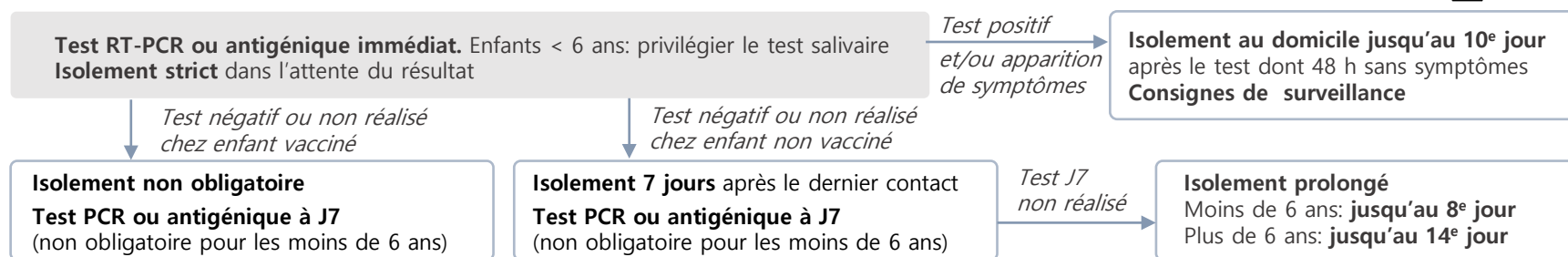
Enfant qui, pendant toute la durée du contact, a partagé le même lieu de vie qu'un cas confirmé ou probable dans les 48 h avant le début des symptômes (dans les 7 jours avant le diagnostic si le malade est asymptomatique).

Moins de 6 ans: **confinement au domicile jusqu'au 18<sup>e</sup> jour**  
Plus de 6 ans: **confinement au domicile jusqu'au 24<sup>e</sup> jour**



## Enfant asymptomatique cas contact hors domicile

Enfant qui, dans les 48 h avant le début des symptômes (dans les 7 jours avant le diagnostic si le malade est asymptomatique), a eu un contact direct avec un cas confirmé ou probable, en face à face, à moins d'1 mètre du cas quelle que soit la durée, lors d'une discussion, d'un repas, d'une accolade, d'un flirt (hors croisement fugace dans l'espace public); a reçu ou prodigué des actes d'hygiène ou de soins; a partagé un espace confiné (bureau, véhicule) pendant au moins 15 minutes ou lors d'une toux; ou est élève de même classe scolaire ou groupe de TD universitaire.



## Parent de l'enfant

**En cas d'enfant contact ou de fermeture d'école** et lorsque le télétravail est impossible:  
Le SMS reçu par l'Assurance Maladie vaut pour mise en chômage partiel ou autorisation spéciale d'absence pour les fonctionnaires Pour les travailleurs indépendants, aller sur [declare.ameli.fr](http://declare.ameli.fr) pour bénéficier d'un arrêt de travail garde d'enfant.

## Retour à l'école

**Pas de certificat de non contre-indication au retour à l'école.**

Les parents peuvent imprimer et remplir eux-mêmes [l'attestation suivante](#)

